



Domaine du Bois de Chartres

Association Syndicale Libre des Propriétaires du Domaine du Bois de Chartres

Targon le 20/02/2017

Objet : CONVOCATION à l'Assemblée Générale

Madame, Monsieur,

La prochaine **assemblée générale** de l'Association Syndicale Libre des Propriétaires du domaine du Bois de Chartres aura lieu le :

Samedi 18 mars 2017 à 9 h 30

dans la salle du Club-house du lotissement

si le quorum n'est pas atteint elle sera reportée (article 10 des statuts), même lieu le : **08 avril**

Ordre du jour :

- **Rapport moral 2016**
- **Présentation du bilan du budget 2016**
 - *Vote délibération 1: bilan financier 2016*
- **Renouvellement du Syndicat**
 - *Vote délibération 2: élection de 3 syndics*
- **Skate-park**
 - *Vote délibération 3 : création d'un skate-park.*
- **Présentation du budget 2017**
 - *Vote délibération 4 : budget prévisionnel*

Délibérations soumises au vote :

1. « Approuvez-vous le bilan du budget 2016 ? »
2. Election de 3 syndics
3. « Êtes-vous favorable d'inclure dans le budget 2017, l'acquisition d'éléments pour créer une aire adaptée à la pratique du skateboard, du roller ... (Skate-park) pour un montant de 3000 € »
4. « Approuvez-vous le projet de budget prévisionnel 2017? »

Nous vous demandons d'être présent ou de confier la procuration jointe au mandataire de votre choix.

Nous vous rappelons que si le quorum n'est pas atteint, la séance ne peut valablement délibérer ; dans ce cas, nous serions obligés de la reporter au 08 avril.

Pièces jointes :

- Procuration
- Bilan du budget 2016 et Projet de budget prévisionnel 2017
- Déclaration de candidature au Syndicat.

Le Président, Michel REDON